

INFORMATION PRESSE JUIN 2015

CONVENTION DE PARTENARIAT :

RECTICEL INSULATION ET LA CAPEB MUTUALISENT LEURS COMPETENCES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT

RECTICEL INSULATION, fabricant de panneaux d'isolation thermique en mousse rigide de polyuréthane et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, ont signé, jeudi 4 juin 2015, une convention de partenariat. Cette collaboration, d'une durée de trois ans, a pour objectif de concevoir des modules de formation autour de l'efficacité énergétique : sarking, étanchéité des toitures plates... Dédiés au développement des connaissances des entreprises artisanales, leurs contenus seront adaptés à leurs activités spécifiques.



■ FORMER LES ARTISANS DU BATIMENT EN MATIERE DE TECHNIQUES D'ISOLATION EN COUVERTURE

Cette démarche illustre les valeurs d'accompagnement et de conseil que voue RECTICEL INSULATION aux professionnels du bâtiment et s'inscrit dans l'approche ECO ARTISAN[®] de la CAPEB. Le partenariat permettra aux entreprises artisanales spécialisées dans l'isolation en couverture, de bénéficier des outils proposés par le fabricant, afin de démontrer les bénéfices de ces solutions à leurs clients. Elles pourront également tester, en avant-première, les innovations et disposer de services tels que la mise à disposition d'outils de communication.

La qualification ECO ARTISAN[®] constitue le premier Réseau d'entreprises qualifiées RGE. A ce jour, Qualibat enregistre 47 500 qualifications « Reconnu Garant de l'Environnement », dont 37 700 en performance énergétique et 9 800 en énergie renouvelables. Le nombre d'entreprises ECO Artisan s'élève à 8 570. En démarche de formation FEEBAT, on dénombre 30 000 entreprises. Pour mémoire, rappelons que les exigences de la qualification ECO Artisan s'articulent autour de 3 grands engagements : proposer aux clients une évaluation thermique de leur logement, conseiller aux clients des techniques cohérentes améliorant l'efficacité

énergétique de leur logement et proposer des solutions adaptées et efficaces dans son corps de métier (nouveaux matériaux, ...) et vérifier la qualité de ses travaux tout au long du chantier et à son achèvement.

«Ce partenariat contribue au perfectionnement des entreprises artisanales du Bâtiment sur les questions d'isolation thermique qui sont cruciales en termes d'économies d'énergie et d'opportunités de marché. Il est donc de notre devoir de mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour sensibiliser les entreprises artisanales du Bâtiment à ce sujet.», explique PATRICK LIEBUS, Président de la CAPEB.

PHILIPPE HENROT, Président de RECTICEL INSULATION, complète : *«Avec l'avènement des nouvelles dispositions de la loi sur la transition énergétique, il est essentiel de tout mettre en œuvre pour accompagner les entreprises artisanales. Parce-que nous sommes tous concernés, l'association de nos compétences, industriels, artisans et institutionnels, permettra de répondre au plus près des exigences normatives. En tant que producteur, notre rôle est de permettre aux artisans d'accéder à des outils efficaces. Nous capitalisons sur le développement de relations de proximité que ce partenariat viendra renforcer.»*

RECTICEL INSULATION

Filiale française du Groupe belge RECTICEL, RECTICEL INSULATION SAS, dont le siège social se situe en Île-de-France (Gennevilliers, 92), est dédiée à l'activité isolation thermique et spécialisée dans les panneaux rigides en mousse de polyuréthane. Présente en France depuis plus de 40 ans, elle apporte des solutions innovantes, conformes aux attentes des professionnels du bâtiment et aux réglementations thermiques (RT 2012, BBC...).

CAPEB

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (www.capeb.fr) le quel dénombre :

- 375 570 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 699 157 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- et 69 800 apprentis, soit 81% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ce chiffre (370 042) ne comprend pas les 114 372 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 81 203 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2014 »

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

CONTACTS PRESSE :

RECTICEL INSULATION

CABINET VERLEY - Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH et EMILIE SAINT-PIERRE - Tél : 01 47 60 22 62

djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com

ALAIN CHARPENTIER - Tél : 06 45 54 23 44 - charpentier.alain@recticel.com

CAPEB

Agence Hopscotch : Isabelle Pestourie - Tél : 01 58 65 10 77 - ipestourie@hopscotch.fr

Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr